



Lettre d'information

Association de nouveaux et nouvelles conjointes du Québec.

Information mensuelle de Juin 2017

Éditorial

Bien de choses se sont passées depuis la dernière infolettre de Novembre 2016, l'actualité se bouscule, les déclarations fusent, les colloques et rencontres ne cessent de nous apporter leurs lots d'informations. Certains nous rejoignent quémendant un soutien moral indispensable, des conseils utiles, une nouvelle boussole qui les aidera à faire le point, d'autres nous quittent pour diverses raisons.

Ces derniers temps nous trouvons occupés avec une Assemblée générale et deux colloques d'importance, l'un à Boston «Share Parenting 2017», l'autre à Ottawa, Canadian Association for Equality (Conseil canadien pour l'égalité) 2017.

Cette infolettre vous appartient, qui plus est mon état physique ne me permettra pas de l'écrire en entier. Donc, n'hésitez pas à nous faire part de vos articles et préoccupations. C'est un lien dynamique qui nous permet de rester en contact sur une base régulière. Cette infolettre est à vous, ne l'oubliez donc pas! Une annonce, un regroupement, une question, tout est sujet à nous intéresser!

N'hésitez pas à partager notre feuille de chou, elle ne demande qu'à se développer!

Bonne lecture.

Jacques Vandersleyen | Lise Bilodeau

Ottawa 2017



Accompagné par Benoit Faguy, notre présidente Lise Bilodeau s'est rendue dans la Capitale fédérale, afin de représenter l'association. La conférence d'Ottawa s'est déroulée au *Canadian Centre for men and families* d'Ottawa. Nous étions invités par *CAFE Canadian association for equality*. Nous avons pu écouter

différents conférenciers de prestige, dont la sénatrice Ann C. Cools, sénatrice et avocate pour le mouvement shared parenting; John Robson, éditorialiste au National Post, CFRA contributeur, documentaliste et cinéaste engagé

Sandy Mark, spécialiste du développement communautaire, spécialiste en démarrage d'entreprise sociale; Nora Spinks, CEO et PDG, Vanier Institute of the Family; Justin Trotter, Co-fondateur et directeur exécutif de la Canadian Association for Equality et Benjamin Roebuck, Instructeur, Men as Victim program, Algonquin College.

Sharedparenting 2017



International Conference on **SHARED PARENTING 2017**

MAY 29-31, 2017 | BOSTON, MA

Récemment, le 28 et 29 mai dernier, se tenait à Boston, Massachusetts, le colloque ayant pour but de faire le point sur la garde partagée. Un colloque de cette ampleur réunissait nombre d'intervenants de tous pays, ainsi qu'un panel éblouissant de

sommités venant faire état de l'avancée sur la question. Car, malgré les progrès accomplis dans la reconnaissance des droits des pères pour qu'ils soient impliqués dans la vie de leurs enfants, le problème de ne pas reconnaître ce droit se poursuit dans le système juridique! Dans le même temps, il ya une prise de conscience croissante du fait que reléguer un parent, que ce soit le père ou la mère, dans un statut de parent d'occasion qui n'est nullement dans l'intérêt de l'enfant. Il est entendu qu'après la séparation, les enfants nécessitent la présence des deux parents dans leur vie pour une intégralité optimale.

«Ilya deux grandes déconnexions en cours», a déclaré le Dr Holstein. «l'une est que le grand public croit massivement que le partage des responsabilités parentales devrait être le résultat habituel si les deux parents sont en forme et il n'y a pas eu de violence conjugale.» En fait, cette question est allée avant 700.000 électeurs dans le Massachusetts et 86% ont voté en faveur de la parentalité partagée. Cependant, la parentalité partagée se produit dans moins de 10% des cas! Il faut avoir présent à l'esprit que la parentalité partagée signifie que chaque parent reçoit au moins 35% du temps de parenté.«C'est flexible, certes, mais au moins il ya une définition. Mais les tribunaux interpréteront cela comme signifiant quelque chose comme un ou deux jours par mois», a souligné le Dr Holstein.

Ceci trouve écho parmi de nombreux chercheurs! Mentionnons aussi le Dr Linda Neilsen de l'Université Wake Forest, qui a analysé 54 études bien conçues. Toutes et tous, sauf un, ont soutenu la parentalité partagée comme étant le meilleur pour les enfants. Le Dr Richard Warshak, professeur clinicien de psychiatrie à l'Université du Texas centre médical du Sud-Ouest, a fait un examen minutieux de la littérature et a analysé quelques 40 études montrant la parentalité partagée était la meilleure pour la plupart des enfants. 110 experts dans le monde ont signé à sa conclusion. Les orateurs suédois sont venus à la Conférence avec 16 autres études suédoises montrant la même chose. En fait, des experts de partout dans le monde ont présenté leurs recherches : L'Allemagne, la Suède, la France, le Danemark, Israël, les Bermudes, le Canada, la Grèce, l'Espagne et les Bermudes et d'autres encore. Le Dr Michael Lamb, professeur de psychologie à l'Université de Cambridge au Royaume-Uni a déclaré: «les risques de inadapation chez les enfants sont plus élevés lorsque les parents sont séparés.» Et, de maintenir les relations avec les deux parents minimise ces effets. La conclusion nous la laisserons au Dr Holstein : «les pratiques judiciaires n'ont pas suivi les preuves de la recherche croissante sur les avantages de la parentalité partagée, notre intention était donc de rassembler tous les experts du monde à un moment donné pour compiler les éléments de preuve qui doivent être reconnus comme une base pour changer ce que nos pratiques actuelles sont devant les tribunaux», a-t-il rajouté.

On ne peut se rappeler tristement les propos de Lise Thériault, avocate, membre du Barreau et Ministre de la justice dans le gouvernement libéral : "Pour l'intérêt de l'enfant, il n'est pas question de garder partagée par défaut".

La route sera encore longue!

L'Assemblée générale de l'ANCQ 03 juin 2017.



Ce samedi 3 juin avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'ANCQ. Hormis les points nécessaires à toutes assemblées générales, cette réunion nous a permis d'élire un nouveau conseil d'administration qui désormais sera composé de Angèle Bouffard, Benoit Faguy, Roger Boucher, Lisette Tanguay, Lise Bilodeau, présidente et fondatrice de l'ANCQ, Jacques Vandersleyen et Constant Perras.

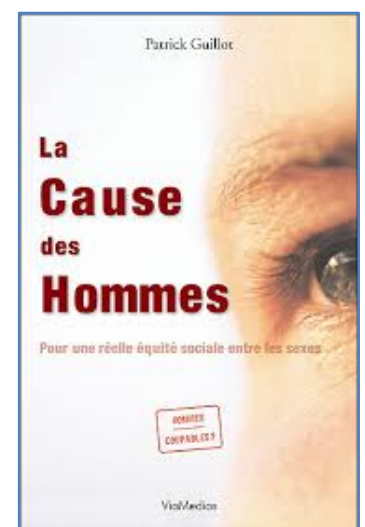
Le président d'assemblée n'était nul autre que le dynamique Sylvain Lévesque qui a exercé jusqu'à la toute fin son mandat avec tact et leadership.

Cette assemblée nous a aussi permis de faire le point avec Benoit Faguy, membre du CA sur les nouvelles démarches entreprises par le CEPC au cours de cette année, mais aussi d'entendre le témoignage sidérant du vécu de notre collègue Luc Latreille en matière d'aliénation parentale. Lorsque que l'on apprend les sombres dessins de la DPJ, n'hésitant pas à chercher avec une des parents (ici, la mère) tout argument bon à monter un quelconque dossier d'aliénation parentale et pour se faire, de se servir d'enfants mineurs dont sa mission lui incombe de protéger. On ne peut que rester perplexe devant une telle institution; c'est un sujet qui nous interpelle vraiment!

Les nouveaux livres parus

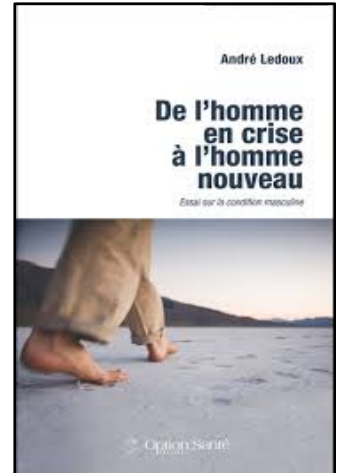
La cause des hommes de Patrick Guillot :

Bien engagé au Québec, émergent en Europe francophone, le mouvement des hommes est en marche. A leur tour, les hommes se découvrent victimes d'injustices, de sexisme, et encore dépendants d'un stéréotype vieux de deux siècles. Ils prennent la parole et font face. Sous des formes diverses, de nombreux pères se mobilisent pour donner à leurs fils la nourriture masculine qu'eux-mêmes ont insuffisamment reçue. Les pères divorcés, marginalisés par des procédures iniques, militent pour le droit de chaque enfant à ses deux parents. Des hommes victimes de la violence, en particulier conjugale, brisent le silence et s'efforcent d'être reconnus. Dans les mouvements identitaires, les hommes apprennent à se parler et à se montrer, entre eux, tels qu'ils sont. Enfin, un courant pédagogique s'efforce de trouver des solutions au phénomène inquiétant de la sous-performance des garçons à l'école. Tous, à leur manière, inventent la nouvelle cause des hommes - qui a vocation à se conjuguer à d'autres causes : celle des enfants, qui ont droit à des pères présents; celle des femmes qui aspirent à un vrai partage social et à la paix des sexes.



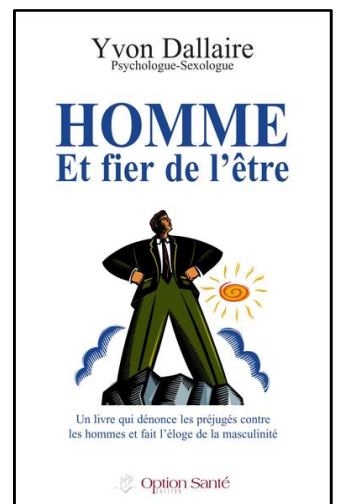
De l'homme en crise à l'homme nouveau d'André Ledoux

Il faut reconnaître que le féminisme, si cher aux sociétés occidentales, a accordé une importance graduelle et un prestige déterminant à l'univers des femmes. La mouvance s'est opposée avec fermeté au patriarcat et a surtout remis en question les fondements mêmes de l'identité masculine. Virilité, réussite sociale, dépassement de soi, autorité, invulnérabilité, pouvoir, toutes ces caractéristiques dites masculines ont été questionnées, en ébranlant sérieusement les assises de l'homme d'aujourd'hui. Loin d'être un livre antiféministe, De l'homme en crise à l'homme nouveau fait le point sur la condition masculine. Après avoir traité du féminisme, de la masculinité et de la violence, l'auteur aborde les principales difficultés que vivent actuellement les hommes : santé négligée, monoparentalité, violence féminine, dépendances à l'alcool ou aux drogues, manque de soutien, divorce, suicide... Puis, il propose des solutions, la crise de l'homme annonçant l'homme nouveau. "La condition masculine est un sujet trop important pour se réduire à une revendication de garde d'enfants, à une empoignade sur les pensions alimentaires ou à des discussions oiseuses sur le féminisme outrancier. La condition masculine doit faire l'objet d'une réflexion profonde et pertinente sur le quotidien des hommes dans notre société, en ayant bien dans l'esprit que l'avenir possible si l'on maintient une dialectique de l'affrontement entre les sexes. Les hommes dépréciés, c'est assez!



Homme et fier de l'être d'Yvon Dallaire

Les féministes ont accusé les hommes d'être responsables de tout ce qui allait mal sur cette planète et que c'était à cause d'eux si les femmes se retrouvaient dans des situations socioéconomiques défavorables. Elles leur ont dit qu'ils étaient tous des violeurs et des violents en puissance, qu'ils ne communiquaient pas, qu'ils étaient insensibles et inexpressifs, qu'ils ne pensaient qu'au sexe, qu'ils étaient des pères absents et quoi d'autre encore ! Beaucoup d'hommes ont copié et confirmé ces discours mis de l'avant par les féministes des années 60-70. Les hommes sont, à l'heure actuelle, le seul groupe contre lequel on peut déblatérer publiquement sans que personne, ni eux-mêmes, n'ose prendre leur défense. L'homme a laissé dire parce que lui-même en est venu à croire qu'aujourd'hui être homme, c'est tout ce qu'il ne faut pas être. De héros, les féministes en ont fait des zéros. Pour la première fois, un homme, psychologue, sexologue, mari, père et heureux de vivre, ose se lever pour rétablir les faits. Pour la première fois, un homme attire notre attention sur les apports bénéfiques de l'homme sur le couple, la sexualité, les enfants et l'évolution de la société et de l'humanité. Il dénie plusieurs grands postulats du féminisme : le patriarcat, la non-communication des hommes, sa non-expression émotive, son non-engagement. Il réhabilite la masculinité aux yeux des hommes. Il dit aux hommes comment se tenir debout devant leur compagne !



Les médias.

Notons la présence de notre infatigable Présidente sur les ondes pour défendre un avenir plus juste pour les familles.

Et dans la presse écrite. L'ANCQ a participé avec la chroniqueuse du journal Le Soleil à une série de 3 articles sur les effets du système judiciaire aléatoire qui est le nôtre.

L'ANCQ s'est aussi porté à la défense de Mohamed Mehdi Ghanmi ce jeune étudiant tunisien faussement accusé d'agression sexuelle et nous demandions si le Québec aura-t-il la chance un jour d'être un état égalitaire?